



CERAS Nouvelle-Aquitaine
1 Avenue Lahubiague
64100 BAYONNE

Compte-rendu du Conseil d'Administration **Mercredi 18 janvier de 18h30 à 20h00 en format hybride**

Personnes présentes : Edouard ZAPATA, Joël PICART, Yveline REY, Elodie VERDIER et Sabine LAGARDERE

Personnes excusées : Jean-Luc PETIT, Angélique TRAIN

Personnes représentées par un pouvoir : Jean-Luc PETIT, Angélique TRAIN

1. Ordre du jour

1.1 Validation compte-rendu CA du 12 octobre 2022

Les membres du CA valident à la majorité le compte-rendu : 0 Contre, 0 Abstention et 7 Pour

1.2 Organisation du colloque 2023

Monsieur et Madame PRIEUR ont confirmé leur intervention au colloque. Ils remercient les membres du CA pour leur proposition du versement d'honoraires à hauteur de 150€ à chacun.

Les orateurs : Nicole PRIEUR, Bernard PRIEUR, Sabine LAGARDERE et Géraldine CHERNET seront sollicités par mail le 31/01/2023 pour la transmission de leur présentation et leur abstract en 5 lignes avec une réponse sous quinze jours.

A Nicole et Bernard PRIEUR, il est demandé les références bibliographiques qu'ils veulent nommer sur le programme du colloque.

L'argumentaire de présentation du colloque sera rédigé en collaboration par Yveline et Joël. Dans la continuité, Joël préparera un support, comme l'an dernier, avec le programme et QR Code

1.3 Retour sur les perspectives de mouvement autour des membres actifs et d'honneur et le renouvellement du Conseil d'Administration

Patrick VINOIS a pu indiquer son souhait de quitter le conseil d'administration tout en continuant à être membre du CERAS NA.

Il est nécessaire de solliciter Caroline LASSERRE sur son positionnement au regard de l'information qu'elle a transmise pour son indisponibilité pour l'année 2023.

Joël PICART confirme son souhait de rester membre du CA. Elodie VERDIER précise son accord pour être un membre actif qui se présenterait au CA, lors de l'AG, en étant intronisé par l'ensemble des membres du CA en qualité de membre invité permanent depuis la création de l'association.

Il est retenu par les membres présents les actions suivantes :

- Envoi d'un mail aux membres du CA pour connaître leur positionnement pour les 3 années à venir. Ils devront apporter une réponse pour le prochain CA, soit avant le 15 mars 2023. L'absence de réponse serait entendue comme la validation de l'arrêt des activités au sein du CA. Il est à noter que le CA, selon les statuts de l'association, doit comprendre entre 6 et 11 membres.
- A la suite du prochain CA, un mail sera adressé à tous les adhérents en rappelant le fonctionnement de l'association, la possibilité pour les adhérents, détenteurs d'une formation à l'approche systémique, de présenter leur candidature auprès d'un membre du CA pour devenir un membre actif. Lors de l'AG, s'il y a des nouveaux membres actifs, ils pourront s'ils le souhaitent présenter leur candidature pour être élus ou pas en tant que membres du CA.

Concernant les membres d'honneur, les membres du CA présents valident l'envoi d'un courriel aux différents orateurs des colloques précédents pour les informer de leur statut de membre d'honneur en les remerciant d'indiquer s'ils refusaient cette invitation de la part de l'association.

1.4 Retour sur les invitations à Sandrine BARRIEU, Géraldine CHERNET et Virginie TREY de devenir membres actifs et de participer une formation interne du CERAS NA aux objets flottants afin d'intégrer le département formation et le contrat de partenariat avec Hegoa Formation

Géraldine CHERNET et Virginie TREY ont apporté une réponse positive. Céline PARIS-ZAPATA a contacté ce jour Sandrine BARRIEU en laissant un message vocal sur son répondeur. Elle transmettra la réponse par mail aux membres du CA.

En date du 26 janvier 2023 :

« Bonjour Céline

J'ai bien eu ton message téléphonique la semaine dernière et je t'en remercie mais j'avais une semaine bien remplie.

Je démarre une collaboration avec Pégase Processus à Rennes et je suis très contente.

Je commence par des accompagnements d'équipe notamment avec leurs outils et avec des objets flottants et je vais poursuivre avec de la formation pour eux.

J'ai bien compris votre demande que je sois formée en interne mais pour le moment je préfère me concentrer sur ce que je sais déjà faire.

Bonne continuation

A bientôt

Sandrine »

Sabine LAGARDERE et Anne ROCHET se sont positionnées pour participer à la transmission auprès des nouvelles collègues de la formation. Céline PARIS-ZAPATA veut bien participer à la réflexion et à des actions selon l'organisation mise en œuvre.

Sabine LAGARDERE propose un format de 2 jours et une 1 journée à distance. Les sessions seraient réalisables en mode hybride si nécessaire. Les personnes intéressées doivent être informées des

attentes du CERAS NA = participer à des sessions de formation en qualité de formateurs du CERAS NA auprès d'Hegoa Formation avec la nécessité de solliciter auprès de la DREETS un agrément en qualité de formateur.

1.5 Perspectives de formation 2023 : point des sollicitations en intra et inscriptions en inter

A ce jour, le retour des collègues d'Hegoa Formation indique une seule inscription pour la sensibilisation.

Céline PARIS-ZAPATA va envoyer un nouveau mail d'information, à l'ensemble du carnet d'adresses, autour de la formation et du partenariat du CERAS NA avec Hegoa Formation.

1.6 Point sur le groupe d'intravision et supervision : quelle évolution ?

Pour l'année 2023, sont engagés Sabine LAGARDERE, Anne ROCHET, Angélique TRAIN, Dominique RAPIN, Elodie VERDIER, Céline PARIS-ZAPATA et Jean-Luc PETIT uniquement pour les supervisions. Les membres présents valident qu'Edouard ZAPATA puisse venir uniquement sur les séances d'intra en qualité de participant à l'origine de la constitution du groupe.

Yveline REY confirme qu'elle s'engage à animer les séances de supervision pour la dernière année.

Il est décidé par les membres présents de poursuivre l'organisation du groupe tel qu'il est à ce jour. Pour 2023, il sera possible d'inviter les nouveaux membres actifs s'il y en a. Elodie VERDIER émet l'hypothèse d'un préalable à l'inscription dans le groupe d'intravision : la participation à la formation de formateurs sur les objets flottants.

2. Questions diverses

Sabine LAGARDERE informe le groupe de sa participation à une nouvelle publication d'un chapitre sur l'intravision dans un livre publié sous la direction d'Ivy DAURE autour de la supervision et l'analyse des pratiques. Yveline REY rédige, dans ce même ouvrage, un article sur la supervision.

Sabine LAGARDERE est en cours de traduction en Allemand de son chapitre sur « la malle aux boutons » dans le livre Génogrammes d'aujourd'hui paru chez ESF

Sabine LAGARDERE représente le CERAS NA dans un groupe de travail européen sur les objets flottants. Les éléments de présentation de Sabine autour du panier à problèmes (en Anglais) seront accessibles sur le site du CERAS NA dans l'espace adhérents.

Rédigé par Céline PARIS-ZAPATA